

Communiqué de presse

## La Banque WIR augmente les taux du pilier 3a

---

**Suite à la décision prise aujourd'hui par la Banque nationale suisse concernant le taux directeur, la Banque WIR augmente les taux d'intérêt du compte du pilier 3a. La banque coopérative active dans toute la Suisse confirme ainsi une fois de plus son rôle de précurseur en matière de conditions exceptionnelles en matière de prévoyance. Les clientes et clients profitent également des hypothèques du marché monétaire.**

**Bâle, le 22 septembre 2022** | L'augmentation du taux directeur décidée par la Banque Nationale suisse (BNS) s'est avérée plus modérée que prévu. Pour autant, la Banque WIR augmente malgré tout les taux d'intérêt de la prévoyance du pilier 3a. «Cette démarche vise à confirmer notre rôle de leader, ainsi que notre promesse commerciale qui consiste à proposer des solutions de prévoyance très avantageuses et sans compromis», explique le CEO de la banque Bruno Stiegeler. Déjà à la mi-juin, à l'occasion de la hausse du taux directeur de la BNS, la Banque WIR avait présenté cet argument avant de renoncer intégralement aux taux d'intérêt négatifs, faisant office de figure de proue parmi les institutions financières actives sur l'ensemble du territoire suisse.

En matière de prévoyance, la Banque WIR figurait déjà en tête des classements établis par les plateformes comparatives. «Mais nous allons désormais encore plus loin», explique M. Stiegeler. En effet, le taux d'intérêt du compte Terzo (pilier 3a de l'épargne de prévoyance) va augmenter et passer à 0,3%. De même, les clientes et clients dont l'épargne de prévoyance s'appuie sur la solution numérique d'épargne en titres VIAC (pilier 3a et/ou libre de passage) vont bénéficier d'un taux d'intérêt supérieur à l'avenir sur la part en «cash».

Dès le 1<sup>er</sup> décembre 2022, les clientes et clients vont bénéficier de la hausse des taux. «Naturellement, nous observons avec vigilance les actualités relatives à la politique monétaire en Suisse et les mesures prises par la BNS dans le cadre de celle-ci, et nous n'excluons pas de procéder à d'autres augmentations des taux d'intérêt dans les domaines de l'épargne et de la prévoyance, selon les évolutions à venir», indique M. Stiegeler.

Le rôle de leader de la Banque WIR bénéficie également aux clientes et clients crédit. En effet, l'augmentation du taux directeur de la BNS se traduit par une hausse du taux d'intérêt de référence applicable aux hypothèques du marché monétaire. À cet égard, d'ailleurs, la Banque WIR avait été l'une des très rares institutions financières à opter pour la méthode de calcul «Last Reset» («Period Shift») lors de l'introduction du SARON, il y a près de deux ans. «Nos clientes et clients sont informés du taux d'intérêt qui sera appliqué pour l'ensemble du trimestre au plus tard le premier jour d'une période d'intérêt», éclaircit Matthias Pfeifer, Responsable Clientèle entreprises et particuliers. «Nous plaçons la transparence et l'expérience client au cœur de nos priorités», complète-t-il. Dans toutes les autres méthodes de calcul, le taux directeur plus élevé entraîne déjà de manière rétroactive une charge d'intérêts plus grande pour les débiteurs hypothécaires. «Et cela vaut également pour toutes les augmentations à venir du taux directeur de la BNS.»

*Interlocuteur pour toute question:*

Volker Strohm  
Responsable Corporate Communication | Porte-parole  
medien@wir.ch  
T 061 277 92 27  
M 079 437 33 18

Banque WIR soc. coopérative  
Auberg 1 | 4002 Bâle  
T 0800 947 947  
info@wir.ch  
www.wir.ch